



Offre d'emploi Chargé(e) de mission Paysage & Urbanisme

Contexte

Après près de 10 ans de procédure, le décret de classement du Parc Corbières-Fenouillèdes vient de paraître classant ainsi le territoire pendant 15 ans en Parc Naturel Régional, le 58ème au niveau national.

Le syndicat mixte de gestion et d'aménagement du Parc naturel Régional Corbières-Fenouillèdes (dont les membres sont la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée et les Départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales, les EPCI et communes) porte la mise en œuvre de la Charte, contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire.

Afin d'engager la mise en œuvre des premières actions le syndicat mixte souhaite recruter un chargé de mission Paysage et Urbanisme.

Le ou la chargé(e) de mission sera chargé(e) d'initier et de coordonner les programmes d'actions définies dans la Charte en matière de paysage et d'urbanisme avec le concours des partenaires identifiés.

Il mène une veille sur les actions menées par les acteurs du territoire et relaye les actions des Départements, Région, Agences d'urbanisme, CAUE...etc. sur le territoire.

En tant que paysagiste ou urbaniste, vous accompagnez et conseillez les élus et les porteurs de projets d'aménagement, mettez votre expertise au service des communes et EPCI, membres du Parc.

Missions

Placé(e) sous l'autorité du Directeur adjoint, le ou la chargé(e) de mission coordonne et met en œuvre le programme d'actions de la Charte en matière de paysage et d'urbanisme.

Vos missions s'organiseront autour de 3 objectifs :

Connaitre, Préserver et valoriser la qualité et la diversité des paysages

Vous menez et co-construisez avec les acteurs locaux, les études et schémas proposés par la Charte de Parc : plan paysages, charte signalétique, inventaires et actions de réhabilitation des espaces dégradés.

Vous accompagnez la mise en œuvre de mesures de protection pour les éléments remarquables du patrimoine naturel, paysager et architectural.

Vous participez à la valorisation du patrimoine paysager, en déployant des liens avec les autres thématiques patrimoniales et culturelles.

Vous mettez en place des outils d'observations et de connaissance des paysages.

Suivi de la planification urbaine territoriale

Vous accompagnez (conseil en amont et contribution technique) les collectivités locales dans l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme (PLU/PLUi/SCOT) dans un souci de cohérence avec la Charte et les orientations des plans paysages ;

Vous réalisez ou participez à la rédaction des avis motivés sur les documents d'urbanisme et projets d'aménagement ;

Promotion du territoire et des aménagements de qualité

En lien avec les CAUE, les départements et autres acteurs vous êtes en appui, auprès des communes et EPCI dans le domaine des études urbaines et paysagères. A ce titre, vous accompagnez la traduction opérationnelle de la Charte de Parc dans les programmes d'aménagement.

Vous produisez et diffusez de l'information visant la sensibilisation des élus, des professionnels et du grand public sur le thème des paysages et de l'aménagement. Notamment en développant la démarche journées techniques en lien avec les autres chargés de missions thématiques (patrimoines, transition énergétique...);

Vous participez activement à la vie du Parc, aux différentes instances de travail (réunions techniques et/ou thématiques, collaboration avec les autres chargés de mission sur des actions transversales, ...) et, en fonction des sujets, aux instances du syndicat (Conseil syndical, Conseil scientifique et de prospective, ...);

Profil recherché

Bénéficiant d'une formation initiale en tant que paysagiste vous être titulaire d'un diplôme de paysagiste concepteur. Première expérience professionnelle souhaitée. Permis B et voiture personnelle indispensable.

Les + appréciés : Expérience réussie dans une collectivité de type « syndicat mixte de projets », idéalement au sein d'un territoire à dominante rurale ;

Savoir-être :

- Rigueur, méthode, analyse, sens de l'organisation ;
- Ecoute, pédagogie, sens du dialogue et de la conciliation ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, à conduire des démarches en mode projet ;
- Connaissance des territoires ruraux, sensibilité aux valeurs promues par la politique et les actions des Parcs naturels régionaux ;

Savoirs

- Expertise dans le domaine du paysage (études d'aménagement,
- Connaissance des politiques et procédures de planification urbaine ;
- Expérience dans le montage de projets collectifs et dans l'animation territoriale ;
- Connaissance de l'environnement territorial dont les collectivités territoriales et les intercommunalités ;
- Connaissance appréciée en matière de commande publique et de finances publiques ;

Conditions

Type d'emploi : CDD d'un an renouvelable, temps plein 35h par semaine

Prise de poste souhaitée : dès que possible

Rémunération statutaire selon la grille des techniciens territoriaux plus régime indemnitaire - chèques vacances et participation mutuelle employeur

Le poste est basé au siège du Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR Corbières-Fenouillèdes 2 rue de la cave coopérative, 11350 TUCHAN

Candidatures et Contact

Lettre de motivation et CV à l'attention du Président du syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR Corbières-Fenouillèdes à envoyer à l'adresse : secretariat@corbieres-fenouilledes.fr

Information et contact : j.mazardo@corbieres-fenouilledes.fr – 04 68 41 40 49

Date limite de réponse : 24 Octobre 2021

Entretiens d'embauche prévus fin octobre ou début novembre pour les candidats sélectionnés.